

Repérer et reconnaître l'offre sociale autour de soi

SANTÉ

par BSF



PUBLIC



PARTICIPANTS



ANIMATEURS



NIVEAU



PRÉPARATION



ACTIVITÉ

Objectifs

Reconnaître et repérer l'offre sanitaire et sociale autour de soi

Matériel

Tablettes chargées ou feuilles, crayons (en fonction du nombre de participants)
Paperboard, grande feuille ou plan de la ville

Compétences travaillées

Repérer des services publics, opérateurs, acteurs du monde sanitaire et social et de l'accès aux droits
Appréhender la grande diversité de thématiques dans le service public
Observer l'absence ou le manque de service public de proximité

Contenus utilisés

Moteur de recherche
Site officiel de l'administration française :
<http://www.service-public.fr>

Pré-requis

Savoir naviguer et effectuer une recherche sur Internet à partir d'un ordinateur ou d'une tablette
Avoir la possibilité de quitter son quartier (autorisation de sortie)

WORKFLOW

1

Préparation - 1 heure

NB pour l'animateur : dans cette activité, il est important de prêter attention à donner la parole aux participants pour saisir leurs difficultés et s'assurer qu'ils ont compris l'intérêt de telles sources d'information.

Durée de l'animation : deux temps différents sur deux demi-journées différentes : une session d'une heure + une déambulation en ville d'une demi-journée ou journée.

Préparez une liste des structures sanitaires et sociales (et des structures d'accès aux droits) les plus pertinentes dans votre territoire (et accessible par les participants).

Temps d'installation des tablettes ou ordinateurs.

Préparez le lieu en l'aménageant de manière à ce que les participants s'y sentent confortablement installés.

Pour favoriser la discussion, installez-vous au même niveau que les participants.

2

Lancement - 15 minutes

Temps de présentation de la séance : deux temps sur deux journées différentes.

3

Premier temps : 45 minutes

En groupe, recensez les structures sanitaires, sociales, médico-sociales ou d'aide sociale qu'ils connaissent sur un Paperboard ou un plan de la ville (ou une grande feuille visible par tous).

Catégorisez leurs réponses dans différentes colonnes selon les objectifs des structures.

EXEMPLES :

« Planning familial », « structures de prévention », « espace santé jeunes », « centre de protection maternelle et infantile » se rangent dans une colonne « SANTÉ ».

« Centre information jeunesse », « centre d'information et d'orientation », « point

accueil écoute jeunes », « mission locale », « point info famille », « CCAS » se rangent dans une colonne type « SOCIAL » ou « INFORMATION JEUNESSE ».

« CPAM », « pôle emploi », « mairie », « CAF », « police municipale » dans une colonne « ADMINISTRATION ».

« Cabinet médical », « médecin généraliste », « urgences/hôpital » se mettront dans la colonne « SOINS ».

« CDAD, centre départemental d'accès aux droits », « maison de justice et du droit », « maison de services au public », « service d'aide légale » se rangent dans la colonne « ACCÈS AUX DROITS ».

« Point numérique » dans une colonne « AUTRES SERVICES ».

Vous pouvez les aider en complétant leurs connaissances et en leur indiquant les structures près des lieux qu'ils ont identifiés (centre commercial, école, gendarmerie, etc.).

Ensuite, si besoin, aidez-les à parcourir seuls ou en binômes sur Internet pour trouver des lieux qui offrent un service d'aide sociale.

EXEMPLES :

www.service-public.fr

<https://www.doctolib.fr/>

<http://jeunes.gouv.fr/interministeriel/sante-et-bien-etre/acces-aux-soins/article/la-carto-sante-jeunes>

<http://portail-sante-jeunes.fr/>

<http://www.fesj.org/>

Sites Web de la ville (rubrique action sociale, santé ou vie associative par exemple), du département et de la région dont les participants dépendent.

4

Deuxième temps : une demi-journée ou une journée

À partir de la liste formée dans le premier temps de l'activité, élaborer un parcours dans la ville afin d'identifier physiquement les structures recensées autour du quartier.

Le temps de passage à la structure peut varier de quinze minutes à une heure.

Selon le temps que vous consacrez à la sortie, vous pouvez déterminer approximativement le nombre de structures à voir dans le parcours.

Fournissez-leur une tablette rechargée (ou un carnet/feuille avec un crayon) afin de

noter les structures que vous voyez sur votre trajet.

Si vous en avez la possibilité, démarrez une forme de « rallye » ou de « jeu de piste grandeur nature » ayant pour but d'aller voir directement les structures sur place et de les repérer visuellement.

À chaque structure, l'enjeu est de découvrir leurs missions de service public.

Veillez à vérifier les horaires d'ouverture au public de ces structures (n'hésitez pas à entrer avec eux pour découvrir les lieux et leurs missions afin de familiariser les participants avec ces démarches).

En fonction des besoins des publics, orientez-les vers des institutions pertinentes : mission locale pour demandeurs d'emploi, centre d'information jeunesse pour des questions générales ou des recherches de conseils sur des projets personnels, centre de prévention pour des conduites addictives nocives, planning familial pour des curieux et curieuses des relations affectives et sexuelles, la CAF des bénéficiaires du RSA qui n'auraient pas fait leur demande, le CIO pour des jeunes qui rechercheraient une formation, la préfecture et des associations d'accueil et d'aide aux migrants pour des demandeurs d'asile ou réfugiés, la CPAM pour une aide concernant une situation administrative sanitaire, etc.

5

Clôture - 10 minutes

Demandez-leur ce qu'ils ont pensé de la séance et s'ils pensent que cela leur a apporté un regard nouveau sur les institutions ou une aide utile dans leur quotidien.

Connaissaient-ils toutes les structures que vous avez visitées ?

Connaissaient-ils leurs missions ?

Ressentent-ils une appréhension à se déplacer jusque dans ces administrations et à les solliciter ? Certaines barrières psycho-sociales peuvent empêcher la mobilité et l'accès à ces structures, comme le manque d'habitude, la méconnaissance, la honte, la pudeur ou la volonté de vouloir s'en sortir seul (cf. fiche pratique « Le non-recours aux droits »).

N'hésitez pas à leur dire que leur droit à un accès à tous les services publics dont ils ont besoin est une chance qu'ils doivent saisir pour améliorer leur quotidien.